

Compte rendu du conseil d'école du 20 mars 2018 à Boz

Personnes présentes :

Enseignants : Mmes Delonges, Rabuel, Lussiaud, Grossiord, Sauchay, Mathy, Favre, Ethève et MM Dupaquier et Mathy

Municipalités : Mme Gandy (SIVOS), Mme Monique Cote et M. Feyeux

DDEN : M. Loubéjac, MM Coulas et Panchot

Délégués de parents d'élèves : Mmes Jayet-Laviolette, Regueira-Crespo, Lapalus, Champreux,, Fontaine, Garcia, Girardin, Perrousset et M. Marguin

ATSEM : Mmes Boyat et Borjon-Piron

Personnes excusées: Mmes Dor, Gey et Ohl (déléguées de parents d'élèves), Mme Pelus (maire de Reyssouze), Mme Joubert Laurencin, Mme Loubéjac (DDEN), Mme Renoud Camus (atsem)

1. Bilan des activités et des projets à venir :

Les directeurs et l'ensemble des enseignants remercient le Sou des écoles pour sa participation financière, son dynamisme et son investissement. Grâce au Sou, les enfants peuvent avoir des activités en dehors de l'école.

REYSSOUZE :

- spectacle de Noël par la compagnie Pois de senteur "Nicolas et la bûche de Noël"
- 10 séances de musique avec Mathilde Dubois sur le thème des 4 saisons
- le carnaval au sein de l'école
- animation avec la bibliothèque de Boz

A venir:

- animation KAPLA le 27 mars
- 10 séances de piscine pour les GS à partir du jeudi 15 mars
- sortie à la ferme de SAGY le 22 mai
- spectacle CANAC le lundi 30 avril "cache-cache à la ferme"
- certainement une sortie à Chintreuil pour toutes les classes (co-financée par le Sou et la coop)
- visite de l'école Ozan pour les GS
- plantations de légumes dans le potager puisque nous ne pouvons plus l'utiliser pour les bulbes
- photo de classe
- visite de l'infirmière de la PMI pour les MS fin avril
- visite de l'orthoptiste en juin pour les PS

matinée portes-ouvertes à l'école pour les nouveaux PS le 7 avril

OZAN :

- spectacle en décembre: "Le Noël de Yétou" (Planète même)
- visite de la boulangerie Ryon par la classe de CE2 en janvier
- cycle piscine pour les CP/CE1 (10 séances de décembre à mars)

En cours:

- projet musique: "De la musique corps et âmes" (8 séances). Une représentation pour les parents au mois de mai clôturera ce projet.
- élevage de papillons pour les trois classes (financement COOP scolaire)

A venir:

- visite de la boulangerie Ryon par les CE1-CE2 en avril
- théâtre à l'école: "Le quai de la fabrique", début avril à la salle des fêtes
- plantations le long de l'ancien bâtiment de l'école (financement COOP)
- intervention de Marc Borel pour travailler sur l'environnement proche de l'école
- visite du musée Chintreuil autour de l'artiste Raymond Pagès

BOZ :

- remise de calculatrices aux CM2 par le SIVOS le 19 janvier
- sensibilisation aux gestes de premiers secours pour les CM2 par la Croix Rouge (janvier)
- plantations, paillage et entretien du verger pédagogique de Boz pour les deux classes
- tous les élèves se rendront sur le site des Oignons le 27 mars pour travailler avec l'association Cardamine via un financement CEN (conservatoire des espaces naturels) sur la découverte de la gestion du site et la réalisation d'un sentier pédagogique; ceci dans le but de faire découvrir ce site protégé au grand public. Le projet sera présenté aux élèves le 23 mars à l'école.
- prévention routière pour les CM2 le 7 mai
- les deux classes devraient participer à des séances de canoë fin mai, mais pour le moment, les enseignants attendent les autorisations de la commune de Reysouze et de la Communauté de communes pour utiliser le plan d'eau de Pont de Vaux.
- les deux classes se rendent régulièrement à la bibliothèque de Boz et les enseignants remercient les bénévoles pour leur accueil et leurs animations.

2. Effectifs et prévisions pour l'année 2018-2019

A l'heure actuelle, nous comptons:

Effectifs	Prévisions
PS : 19	PS : 21
MS : 26 +1 EV	MS : 18
GS : 21	GS: 26 + 1ev
CP : 22 +4 EV	CP : 21
CE1 : 18	CE1 : 21 +4ev
CE2 : 31 +2EV	CE2 : 21
CM1: 21	CM1 : 25 +2 ev
CM2 : 27 +1EV	CM2 : 21
185 + 8EV	174 + 7

Rappel: les enfants du voyage sont ceux fréquentant l'école moins de cinq mois dans l'année.

Nous ferons passer prochainement une enquête pour connaître les éventuels changements d'école ou déménagements.

3. Point sur le passage à 4 jours

L'inspection a accepté le passage à 4 jours.

Mais les horaires proposés au précédent conseil d'école ont été refusés par le conseil départemental qui gère les transports scolaires. Il est demandé à Mme Gandy si elle a des précisions à apporter. Malheureusement, celle-ci sollicite régulièrement le Conseil départemental, mais n'a toujours pas de réponse. Elle propose de demander aux maires de prendre le relai pour tenter d'obtenir des informations. Les représentants de parents prendront également contact avec le Conseil départemental.

Mme Delongas explique que, dès que les enseignants en auront connaissance, ils communiqueront les nouveaux horaires via le cahier de liaison et les blogs.

4. Présentation du PPMS

Les écoles disposent d'un PPMS (plan particulier de mise en sûreté) qui prend en compte les risques liés à des accidents majeurs d'origine naturelle (tempête, inondation...), technologique (nuage toxique, matières dangereuses, fuite de gaz...), ou à des situations d'urgence particulière (intrusion de personnes étrangères à l'école, attentats...).

En plus des exercices d'alerte incendie, durant l'année scolaire, les écoles organisent trois exercices, dont un qui porte sur un attentat-intrusion.

Les exercices permettent de répéter les postures (confinement, évacuation) correspondant aux différents risques recensés dans le PPMS. Chaque école a un protocole spécifique à respecter et à mettre en œuvre pour protéger les élèves, tout en veillant à ne pas les paniquer ou entretenir un climat anxigène dans l'école.

Le SIVOS a équipé les écoles de malles de secours...

Enfin, la menace terroriste impose un renforcement des mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires. La mise en place de ces mesures nécessite la coopération de l'ensemble des membres de la communauté éducative. La sécurité et la vigilance sont l'affaire de tous.

Mesures concrètes prises sur les écoles du RPI :

- vigilance quotidienne de tous : tout comportement ou objet suspect doit être signalé,
- l'école est fermée à clef, utilisation de la sonnette pour demander l'ouverture,
- pas de stationnement ou attroupement prolongé devant l'école,
- comme tous les ans, les CM2 bénéficient d'un enseignement "Apprendre à porter secours" (APS) encadré par la Croix Rouge. Il s'agit d'un apprentissage des principes simples pour porter secours, intégré dans les programmes scolaires.

5. Délais de modification d'inscription cantine/garderie

Cantine: les représentants de parents demandent s'il est possible de raccourcir le délai d'inscription qui est actuellement d'une semaine. Mme Gandy explique qu'elle ne peut pas donner de réponse dans l'immédiat, mais que la question sera discutée en conseil de SIVOS prochainement.

Garderie: il est précisé que l'inscription de l'enfant devra se faire au plus tard la veille du jour souhaité.

6. Questions des parents :

Transports scolaires :

Les parents évoquent à nouveau les problèmes d'indiscipline dans le car partant de l'école d'Ozan le soir. Ils aimeraient savoir ce qui pourrait être fait pour que ce trajet soit amélioré.

Mme Grossiord explique que la RDTA demande à ce que les parents envoient des mails de témoignages sur les incivilités: précisions sur le type de problèmes (enfants debout, agressions...) et dates des faits. La régie essaiera ensuite d'apporter des améliorations.

Cycle piscine :

A compter de la rentrée 2018, les classes allant à la piscine seront les GS, les CE1 et, dans la mesure du possible, les CM1, ceci afin de répartir les apprentissages sur les trois cycles. Pour le moment, nous n'avons aucune information sur le mode de financement.

Investissements SIVOS ou mairies:

Les parents demandent des précisions quant aux différents financements pour l'école.

Mme Gandy explique que les mairies financent tout ce qui concerne les murs, comme par exemple les étagères.

Le SIVOS, lui, prend en charge les placards, les tables et tout ce qui est matériel.

Demandes mairies :

Pour Reyssouze: lecture du mail de Mme le Maire. En conclusion : accès au stade communal uniquement avec état des lieux d'entrée et de sortie et nettoyage par les enseignants (soit environ 3 heures de bénévolat), et restriction de l'utilisation du patio à une seule activité (bulbes ou légumes).

Pour Ozan: Mme Grossiord rencontrera M. le maire prochainement afin d'aborder notamment la question de l'utilisation des locaux de la commune.

Pour Boz: rien à demander, tout va bien.

La séance est levée.

Secrétaires de séance: Mme Champreux, Mme Sauchay